

QU'EST-CE QUE LE RPE ?

Le Relais Petite Enfance est un service intercommunal de proximité, gratuit et ouvert aux parents, aux assistant(e)s maternel(le)s et aux professionnels de la garde d'enfant à domicile de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne.

Il favorise la rencontre, le dialogue et permet de tisser des liens sociaux.

Le RPE est géré par le service petite enfance de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.



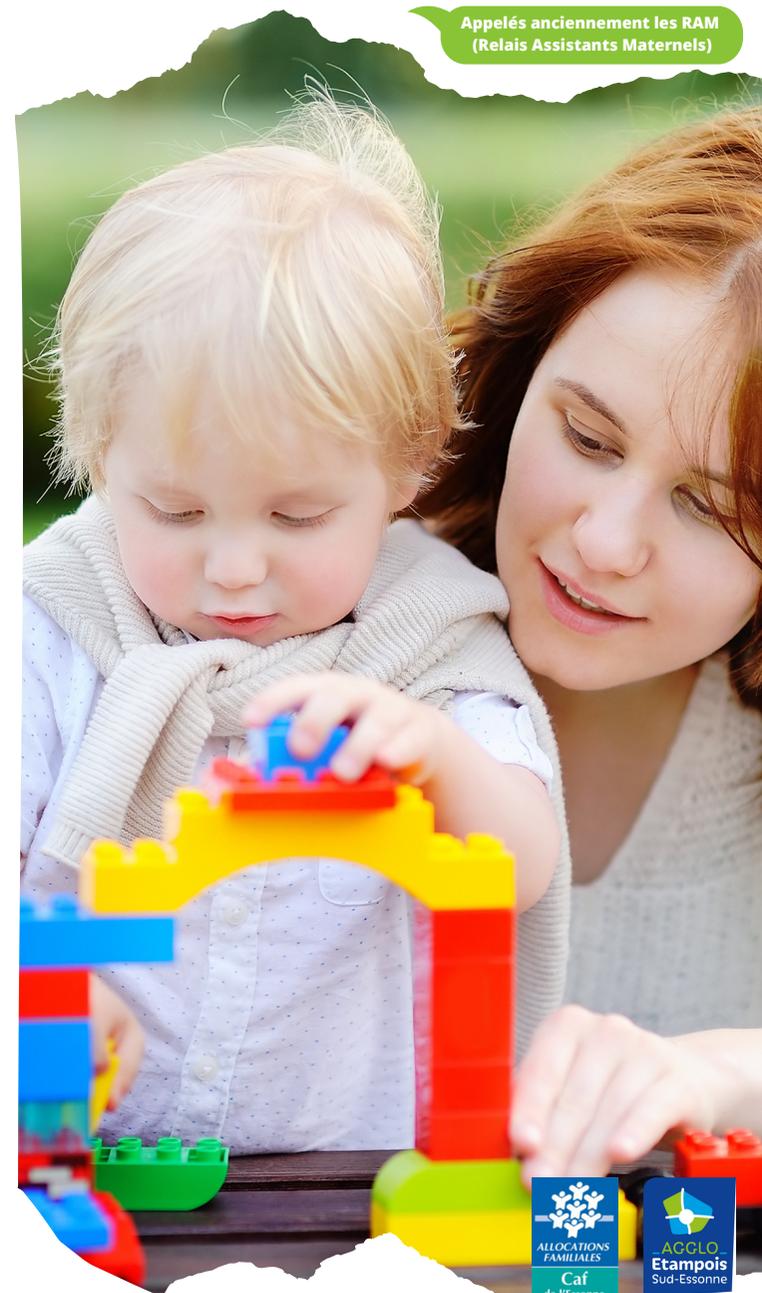
3 RELAIS POUR 37 COMMUNES



R.P.E.

Les Relais Petite Enfance
de la Communauté d'Agglomération
de l'Étampois Sud-Essonne

Appelés anciennement les RAM
(Relais Assistants Maternels)



RAM mille et une pattes

Au sein de la Mairie de Saint-Escobille

2 rue du Château
91410 Saint-Escobille

..... 06 80 55 20 31
ram.milleetunepattes@caese.fr

RAMibambelle

Au sein de la Maison de la Petite Enfance

21, rue Jean-Baptiste-Eynard
91150 Étampes

..... 06 70 57 48 00
ram.ramibambelle@caese.fr

Trotti'RAM

Espace Simone Veil
13, avenue du Général Leclerc
91670 Angerville

..... 06 73 64 30 63
ram.trottiram@caese.fr



Auprès des ASSISTANTS MATERNELS

- > **Soutien et information dans l'exercice de leur profession** : informations et accompagnement sur le développement et l'accueil du jeune enfant, échanges de pratiques entre professionnels, information sur les dispositifs de formation, prise en charge des coûts, modalités de remplacements...
- > **Soutien et information sur leur statut professionnel** : les droits et obligations, la convention collective, le contrat de travail, les modalités d'agrément pour les personnes intéressées par la profession, les démarches administratives Pôle emploi, droit du travail, retraite...

Le travail en réseau permet ainsi :

> Des échanges sur les pratiques professionnelles en vue de leur harmonisation ;

> Un accompagnement des animateurs dans leur posture et leur mission ;

> La professionnalisation des animateurs et la mise en place d'actions partenariales à l'échelle départementale ;

> Et la valorisation des actions des RPE en vue d'une éventuelle mutualisation des expériences et le développement de partenariats entre professionnels.

Auprès des FAMILLES



- > **Information** sur les différents modes d'accueil du jeune enfant,
- > **Information, accompagnement et orientation** sur les démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel (droits et devoirs, contrat de travail, prestations familiales, formation du salarié...),
- > **Organisation de temps d'information et d'échanges** sur le développement et l'éveil du jeune enfant,
- > **Information sur les lieux ressources** destinés aux parents (bibliothèques, ludothèques...).



Auprès des ENFANTS

Participation à la socialisation et l'éveil des enfants sous la responsabilité et la participation active de son assistant maternel.